



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 décembre 2020

Améliorations des prestations des transports publics valaisans pour l'horaire 2021

Plusieurs améliorations sur le réseau de transport public (TP) du canton du Valais sont réalisées pour l'horaire 2021. Ces dernières sont entrées en vigueur le dimanche 13 décembre. Elles sont le fruit de collaborations et de réflexions entre le Service de la mobilité du canton (SDM), les communes partenaires, les entreprises de transport concessionnaires et la Confédération. Les améliorations consenties pour l'année 2021 s'élèvent à 1.8 million de francs.

Des améliorations sur le réseau de transport public du canton du Valais ont été mises en œuvre pour l'horaire 2021, malgré la situation difficile liée à la pandémie. L'optimisation des lignes de bus concerne toutes les régions du Valais et plusieurs prestataires. Le réseau des lignes de la région de Loèche a fait l'objet d'une étude conjointe par les communes et le canton, aboutissant à l'ajout de 21 paires de courses dans la région. La ligne Gampel – Fafleralp voit deux courses être prolongées toute l'année. L'importance du rabattement des lignes de bus sur le réseau ferroviaire prend forme avec l'augmentation de trois paires de courses supplémentaires entre Aigle et Vionnaz ainsi que d'une paire entre St-Maurice et Vérossaz du lundi au vendredi. Deux paires de courses supplémentaires sur la ligne Sion – Leytron – Martigny en fin de journée complète l'offre en transports publics pour les pendulaires. L'accès à certaines stations touristiques est également amélioré, avec quatre paires de courses en semaine et trois le week-end entre Sion et les Mayens-de-l'Ours ainsi qu'une dizaine de paires de courses supplémentaires sur les lignes Sierre – Crans-Montana et Sierre – Crans. De plus, le trafic ferroviaire entre la Suisse et l'Italie bénéficie d'un train supplémentaire le matin entre Brig et Domodossola.

L'augmentation des cadences des lignes existantes est l'un des enjeux du Concept cantonal de la mobilité 2040 (CCM 2040). Le territoire cantonal est réparti en régions de planification afin d'intégrer tous les paramètres possibles et tous les modes de transports aux réflexions sur la planification. Les lignes directrices du CCM 2040 prônent un réseau ferroviaire fort et performant complété par des lignes de bus optimisées et adaptées aux besoins des usagers. Le canton du Valais, par son Service de la mobilité, est responsable de la planification de l'offre de transports publics et du cofinancement des prestations avec l'Office fédéral des transports (OFT). Les améliorations consenties pour l'année 2021 s'élèvent à 1.8 million de francs.

L'horaire 2021 est entré en vigueur le dimanche 13 décembre 2020. Il est consultable sur les plateformes usuelles.

Personne de contact

Burgener Stefan chef de la section Transports, Service de la mobilité, 079 625 64 43

